



# MON ŒIL!...

Édition du 27 mars 2017

Abonnez-vous, c'est gratuit: [cliquez ici!](#)

*La chronique du coordonnateur de la Coalition solidarité santé*

[www.cssante.com](http://www.cssante.com) [www.facebook.com/CoalitionSolidariteSante](https://www.facebook.com/CoalitionSolidariteSante) <https://twitter.com/cssante>

---

## LES MAUX DERRIÈRE LES MOTS

Les communications sont devenues une science que l'on enseigne dans des départements universitaires où l'on peut faire un Baccalauréat. Tous les diplômé.e.s savent ce qu'est une stratégie de communication.

Comme à la guerre, une stratégie relève d'un plan. Ici, on parle d'un plan de communication, avec ses objectifs, ses cibles, le message à véhiculer, les actions de communication à réaliser, un calendrier-échancier et une évaluation des coûts.

En temps de guerre, il y a ce que l'on dit et fait savoir à la ronde et à l'ennemi, et il y a ce que l'on ne dit pas, ce que l'on cache. On peut même mentir pour induire l'adversaire en erreur, l'amener sur une fausse piste, le tromper et ultimement, le vaincre.

Il en est de même en politique, où communication n'est malheureusement pas toujours synonyme de clarté, d'honnêteté, de démocratie. Puisqu'en politique il est mal vu de mentir, alors on se contente de ne pas tout dire, c'est suffisant. Les mots choisis et utilisés, de même que ceux qui sont absents, le non-dit, le sous-texte, tout cela mérite d'être décortiqué pour bien saisir ce qu'on veut nous faire savoir, et surtout, ce qu'on veut nous cacher dans le message. C'est ainsi que les communications favorisent ou non l'exercice de la démocratie.

Par exemple, dans le Devoir de ce matin, on nous annonçait que "[Québec investira 1,4 milliard pour former 2000 superinfirmières](#)", suivant un engagement du PLQ d'avoir 2 000 infirmières praticiennes spécialisées (IPS) d'ici 2024-2025. Le ministre Barrette y déclare: « *Nous croyons fermement que l'amélioration de l'accès aux soins et services de santé passe par un travail en interdisciplinarité de l'ensemble des professionnels de la santé. Notre expérience nous démontre que les [IPS] offrent un apport positif indéniable à notre réseau. [...] Nous mettons toutes les ressources nécessaires à ce que leur formation ainsi que leur embauche se concrétisent.* »

L'article mentionne que « *le ministère de la Santé s'est d'ailleurs engagé à ce que toutes les personnes ayant reçu cette formation spécialisée aient accès à un stage et à un poste à la fin de leurs études, et ce, dans toutes les régions du Québec* ».

Cette nouvelle a dû réjouir toutes les personnes qui croient depuis longtemps que notre réseau public de soins de Santé et de Services sociaux profiterait amplement de la présence accrue de ces IPS, dans des soins prodigués par une équipe multidisciplinaire en première ligne.

La réalité pourrait toutefois s'avérer sensiblement différente suivant ce courriel reçu ce matin d'un lecteur. M. Sévigny écrit : « *Je vous informe qu'à Trois-Rivières s'ouvrira une belle clinique privée d'infirmiers-ères sous la supervision d'un bon médecin. Je vous communique son adresse: [www.cliniquem.com](http://www.cliniquem.com) On ne mentionne nulle part le montant des services offerts.* »

Sur la page d'accueil de son site, on peut lire que :

*« La Clinique de santé M est la première clinique médicale privée au Québec qui favorise la collaboration entre divers professionnels de la santé, coordonnée par des infirmiers et infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne (IPS-SPL). La Clinique de santé M vise à améliorer l'accessibilité aux soins et aux services de santé de première ligne de la population en général. »*

Rappelons que ce n'est pas le statut de la Clinique qui détermine si ses services sont couverts ou non par l'assurance maladie, c'est le statut (participant à la RAMQ ou désengagé) du médecin qui détermine s'il sera rémunéré directement par nous et notre portefeuille/carte de crédit, ou par nos impôts (la RAMQ).

Dans le cas de cette clinique, les médecins y pratiquant sont désengagés de la RAMQ, puisque sous l'onglet "Politique et modalités", on peut lire que

*"Les consultations et les services sont payables à la fin de chaque service. [...] La Clinique de santé M accepte les paiements en argent comptant, par carte de débit et crédit (MasterCard et Visa) [...] Aucun remboursement sur les consultations et les divers services offerts par la Clinique de santé M n'est possible [...] Des frais de 65 \$ sont facturés pour toute annulation à l'intérieur de 24 heures."*

S'il peut en coûter 65\$ pour une annulation, une "réalisation" coûtera assurément plus que cela!

Alors, pour l'amélioration de l'accessibilité aux soins et aux services de santé pour la population, le site aurait dû ajouter « tant que la population en aura les moyens financiers » pour que le message soit complet. Un oubli? Plutôt une « subtilité » découlant d'une stratégie de communication. Comme l'annonce du ministre Barrette, une stratégie qu'avait bien illustrée notre premier ministre Couillard avec sa pêche au saumon.

Il faudra garder en tête cette stratégie pour analyser tout ce que le ministre Leitaou et son gouvernement diront demain, lors du dépôt du budget 2017-2018.

Par exemple, au mois d'octobre, le ministre annonçait que son prochain budget allait réinvestir dans les services publics.

Réinvestir dans les services publics ne signifie pas pour autant réinvestir dans le secteur public de nos services.

Rappelons une autre de ses déclarations selon laquelle un service public peut être rendu autant par le secteur public que par le privé ou le communautaire.

Ces deux dernières années, ce gouvernement a chambardé et réduit la présence du secteur public dans les services en « optimisant » son personnel (non-remplacement), en austérisant ses budgets (santé, éducation, justice, aide sociale, etc.), et en ouvrant de plus en plus nos services publics à la sous-traitance et à la privatisation. Il a utilisé les finances publiques pour développer le privé, et forcé la population à se tourner vers le privé pour répondre à ses besoins. Conséquemment, nos services coûtent de plus en plus cher aux finances publiques et à la population, avec comme résultat des dépenses publiques encore en hausse, pour des services insuffisants à couvrir les besoins.

On nous annoncera peut-être aussi des baisses d'impôt. Outre la disparition de la taxe santé, sans rien pour remplacer les argent qu'elle rapportait, on pourrait avoir d'autres petits bonbons donnant un avant-goût du prochain et dernier budget (préélectoral) de l'an prochain.

Et ici, il faut rappeler ce qu'avait dit le premier ministre Couillard lors de son remaniement de janvier 2016 : « *Nous continuerons de toujours dépenser moins que nos revenus.* »

Une manière de cercle vicieux, vous ne trouvez pas?...

Notre solidarité sociale se désagrège, se disloque, les marchés se consolident, se développent, la population s'appauvrit pendant que les profits augmentent, à la mesure de l'augmentation des inégalités.

Les maux derrière les mots...

Jacques Benoit.